

Contact presse : SHAUNA GREW
 sgrew@cd-essonnes.fr
 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Lundi 26 février 2018

Des Maisons de l'Essonne pour rendre les services publics plus accessibles

Le Département crée sept Maisons de l'Essonne pour rendre les services publics accessibles aux usagers. Les premières structures verront le jour en 2019 à Etampes et à Baulne.

Les Maisons de l'Essonne seront structurées en 3 blocs :

- un bloc de base, comprenant notamment une **Maison départementale des solidarités** où seront présents des assistants de service social, des éducateurs spécialisés, des conseillers en économie sociale et familiale, des conseillers d'insertion, des médecins, des puéricultrices, des auxiliaires de puériculture, des conseillers conjugaux et familiaux, des psychologues, des éducateurs de jeunes enfants, des sages-femmes, des infirmiers et des assistants administratifs. Un référent territorial des collèges, des délégués territoriaux chargés de renseigner les usagers sur les politiques départementales, une équipe des espaces verts et une unité territoriale de voirie compléteront le dispositif social sur le site ;
- un bloc additionnel, comprenant des missions déconcentrées de manière variable selon les spécificités des territoires concernés ;
- un bloc expérimentation-innovation qui mettra en place des expérimentations sur les territoires afin d'adapter l'action publique à la société de demain et préparer l'avenir des Essonniens.

« L'enjeu essentiel de la territorialisation consiste à garantir le juste équilibre entre la prise en compte des spécificités locales, la cohérence de l'action départementale et l'équité de traitement des usagers. Avec les Maisons de l'Essonne, le Département entend apporter une réponse efficace aux besoins et interrogations des Essonniens » précise François Durovray, Président du Département de l'Essonne.

« Le Département apporte un soutien financier de 25 millions d'euros par an à l'investissement des collectivités essonniennes. Nous sommes également dans une démarche d'appui globale au développement des territoires grâce aux politiques départementales en matière de ruralité, de cohésion sociale, de très haut débit et d'accessibilité » détaille Michel Bournat, Vice-président délégué aux partenariats avec les collectivités, grands projets et Europe.